LE SUIVI DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS

Suivi, réception & modifications

Durée 1 jour (soit 7h)

Tarif A définir

Modes d'intervention

Inter & Intra Formation personnalisée

Public

Responsables et collaborateurs des services en charge de la rédaction et du suivi des marchés publics

Points forts

- Support de formation au format numérique

↘ Étude de scénarios permettant d'identifier des modifications autorisées ou non

↘ Exercices de simulation d'une modification d'un marché en cours

↘ Exercice collectif : Analyse de situations conflictuelles et recherches de solutions adaptées

↘ Simulation d'une situation de résiliation pour faute et évaluation des impacts juridiques et financiers

Objectifs

- Maitriser les étapes clés du suivi et de l'exécution d'un marché public
- Savoir gérer les modifications en cours d'exécution
- Savoir anticiper/gérer les risques liés à l'exécution du marché public

Moyens pédagogiques

- Quizz de contrôle des connaissances
- Exercices pratiques de cas pratiques et mises en situation
- Supports pédagogique eu format PowerPoint

Prérequis

- Niveau : PERFECTIONNEMENT
- Connaissances spécifiques : notions fondamentales relatives à la Commande Publique.

Suivi & évaluation

- Feuille d'émargement
- Quizz de validation des connaissances acquises
- Évaluation à chaud

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cadre juridique et principes fondamentaux des marchés publics :

- La définition et les objectifs des marchés publics
- Les principes fondamentaux de la Commande Publique
- Les évolutions règlementaires récentes

Processus de passation des marchés publics :

- Les différentes procédures
- Les critères de sélection des offres
- L'attribution et la notification du marché public

L'exécution des marchés publics :

- Les clauses administratives et techniques essentielles
- Le suivi et le contrôle de l'exécution

Les modifications du marché public :

- Les modifications non substantielles
- Les clauses de réexamen
- Les travaux supplémentaires
- Le cas des circonstances imprévisibles

La résiliation des marchés publics :

- La résiliation pour faute
- La résiliation pour motif d'intérêt général

La gestion des risques et du contentieux

- L'identification des risques (délais, qualité et financement)
- La prévention du litige
- La gestion du litige (MARC et recours judiciaires)
- La mobilisation des acteurs internes et externes